

Extrait du registre des
délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 25 janvier, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 19 janvier 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 19 janvier 2021.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Angélique MOUROCCQ.

Ont donné pouvoir :

- Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
- Nathalie COLLIBEAUX à Valérie DESQUESNE
- Nathalie BOUILLARD à Florence DUQUESNE
- Najat LEMERAY à Sylvain GASCOIN
- Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE
- Sandrine SIMÉON à Laëtitia BOISSEE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210125-21_02979-DE
Date de télétransmission : 28/01/2021
Date de réception préfecture : 28/01/2021

Absentes excusées : Anne ROELANDT et Nadine LECHATTELLIER

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 9-1
- en exercice : 29	à l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 21	- pour : 29	28 JAN. 2021
- votants : 27	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 0	28 JAN. 2021
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020 a été adopté à l'unanimité		

DÉL 2021/004 - Signature d'une convention avec la commune de Souleuvre-en-Bocage pour une organisation commune du dispositif de recueil mobile pour les titres d'identité

Depuis le 10 mai 2017, les usagers peuvent effectuer leurs démarches pour la carte nationale d'identité (CNI) dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) d'empreintes digitales.

Un dispositif de recueil mobile est disponible dans chaque préfecture, à disposition des personnels des mairies pour recueillir les demandes de titres d'identité des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Néanmoins, les personnels doivent être formés à cet effet.

La commune de SOULEUVRE EN BOCAGE a sollicité CONDE EN NORMANDIE afin de mettre en place une organisation commune du dispositif de recueil mobile, celui-ci nécessitant la formation de personnel et un regroupement des demandes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **VALIDE** la mise en place de cette collaboration par la biais d'une convention,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 25 janvier 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

